

La Lettre d'information de Michel RAISON

Député de la Haute-Saône
Maire de Luxeuil les Bains

Michel RAISON demande au Gouvernement que la Ligne ferroviaire n° 4 soit classée « Train de l'aménagement du territoire »

Le 13 novembre 2009, Michel RAISON intervenait auprès de Dominique BUSSEureau, secrétaire d'état aux transports, afin que la ligne 4 Paris-Vesoul-Mulhouse soit retenue dans la convention nationale que l'État et la SNCF préparent afin d'assurer le financement du fonctionnement des lignes ferroviaires qui seront reconnues comme étant « d'aménagement du territoire ».

Cette convention est rendue obligatoire par l'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire à l'échelle de l'Union européenne. En effet, le nouveau montage juridique et financier de cette convention doit permettre à la SNCF de continuer l'exploitation de grandes lignes ferroviaires déficitaires (15 millions d'euros par an pour la ligne 4).

Le Ministre a répondu qu'un audit était actuellement réalisé sur les modalités de cette convention et sur les liaisons ferroviaires qui pourraient être concernées. Il a précisé que ses conclusions seraient connues à la fin du 1^{er} trimestre 2010.

Ce mardi 23 février, à l'occasion de la séance des questions orales qui s'est déroulée à l'Assemblée nationale, Michel RAISON a donc interpellé le Gouvernement sur ce même sujet.

Une nouvelle fois, il a rappelé que la mise en service du TGV Rhin-Rhône fin 2011 aura inévitablement un impact sur le nombre quotidien de liaisons que les trains de la Ligne 4 assurent entre Paris et Mulhouse. Il a toutefois souligné que le tout TGV ne pouvait être la solution unique. Il a fait valoir l'enjeu vital que représente pour le département de la Haute-Saône et sa population le maintien de liaisons ferroviaires directes avec Paris, en particulier le matin et le soir.

Reprenant les arguments du député, **le Ministre interrogé a reconnu que « la ligne 4 contribue significativement au désenclavement de la Haute-Saône, et de son chef lieu Vesoul ».** Il a ensuite précisé que cette ligne « s'inscrit dans le champ de l'étude ».

Prenant acte de cette confirmation, et dans l'attente des conclusions de l'audit national, **Michel RAISON engagera prochainement une initiative auprès des Maires du département.** Il appellera les élus municipaux à voter une délibération qui se veut positive et constructive, par laquelle les communes de Haute-Saône soutiennent le classement de la Ligne 4 au titre des « Trains de l'aménagement du territoire ».

